

MINISTÈRE DE L'INTÉRIEUR

Garde républicaine

**Décision n° 9850 du 2 juillet 2021
portant promotion de sous-officiers de gendarmerie du cadre général
de la garde républicaine – branche « infanterie »**

NOR : INTJ2119455S

Le commandant de la garde républicaine,

Vu le code de la défense ;

Vu le décret n° 2008-952 du 12 septembre 2008 modifié portant statut particulier du corps des sous-officiers de gendarmerie ;

Vu l'arrêté du 14 décembre 2012 modifié portant délégation de pouvoirs du ministre de l'intérieur en matière d'administration et de gestion du personnel militaire de la gendarmerie nationale ;

Vu la décision n° 14791 du 2 décembre 2020 (NOR : INTJ2032319S),

Décide :

Article 1^{er}

Les adjudants-chefs dont le nom suit sont promus au grade de major le 1^{er} août 2021 :

Morel	Jean-Michel	NIGEND : 160 256
Bruneau	Christophe	NIGEND : 137 546

Article 2

Les adjudants dont le nom suit sont promus au grade d'adjudant-chef le 1^{er} août 2021 :

Lanfant	Sébastien	NIGEND : 169 694
Lourdault	Jean-Eric	NIGEND : 174 560

Article 3

Les maréchaux des logis-chefs dont le nom suit sont promus au grade d'adjudant le 1^{er} août 2021 :

Fabreguettes	Elie	NIGEND : 302 735
Schaal	Eric	NIGEND : 199 549
Lapeyrère	Olivier	NIGEND : 311 212
Lacordaire	Cyril	NIGEND : 302 993

Article 4

Les gendarmes dont le nom suit sont promu au grade de maréchal des logis-chef le 1^{er} août 2021 :

Chanroux	Alexandre	NIGEND : 382 638
Keriel	Laurent	NIGEND : 236 441

Article 5

La présente décision sera publiée au *Bulletin officiel* du ministère de l'intérieur.

Fait le 2 juillet 2021.

*Le général de division,
commandant la garde républicaine,*
E. Bio Farina